

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 588-2026 modifiant le règlement de zonage # 364.

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance tenue le 6 juillet 2026, le conseil a adopté un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 364 et intitulé projet de règlement d'amendement au règlement de zonage numéro 588-2026.
- 2- Une assemblée publique de consultation aura lieu, le 3 août 2026 à 19H15 à la Salle municipale, 1028, rang de l'Église à St-Eugène. L'objet du projet de règlement est de modifier les normes relatives aux capteurs énergétiques.
- 3- Le projet de règlement peut être consulté à La Mairie aux heures d'ouverture.
- 4- Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



Le 10 juillet 2026

Maryse Desbiens
Directrice générale / greffière